

Effet qualité et mesure de l'inflation : comparaisons internationales

François Geerolf

2026-02-01

[[Présentation HTML](#)] [[Présentation PDF](#)] [[Article HTML](#)]

Résumé : L'ampleur des ajustements qualité dans la mesure de l'inflation varie fortement selon les pays, notamment dans le traitement des biens à renouvellement fréquent (biens technologiques mais également habillement, ameublement, etc.) et des loyers, ce qui affecte directement le niveau mesuré de l'inflation. La France recourt de manière extensive à certaines méthodes (comme le *bridged overlap*), au-delà des « bonnes pratiques » recommandées par Eurostat et dans les manuels internationaux, ce qui conduit à une inflation mesurée plus faible que chez ses voisins. Ces choix méthodologiques, loin d'être neutres, influencent la mesure de l'inflation, les comparaisons internationales et européennes (y compris sur les indices “harmonisés”) et le diagnostic sur le pouvoir d'achat et la croissance du PIB.

La mesure officielle de l'inflation est fréquemment remise en cause en France pour son décalage avec le ressenti des ménages. Ceux-ci font état d'un pouvoir d'achat en baisse, voire stagnant, dans la période récente, et depuis la crise financière de 2008, tandis que les mesures dites “objectives” montrent au contraire une hausse substantielle. Dans ce débat revient très fréquemment la question de l'effet qualité, et notamment l'idée que les ménages ne se rendraient pas compte de la hausse de leur niveau de vie due aux effets qualité par la faute de « biais cognitifs ». (Tavernier 2024) Ceci participerait à expliquer le décalage entre une mesure statistique qualifiée d’“objective” et un “ressenti”. En revanche, on ne cesse de répéter en France que l'effet qualité suit les recommandations internationales, et que les critiques sur sa prise en compte portent donc sur l'ensemble

Sans esprit de polémique, on démontre dans ce document de travail que la prise en compte des “effets qualité” est plus importante en France en comparaison internationale, et qu'elle n'est pas conforme aux préconisations internationales ou européennes sur les indices de prix. De manière générale, l'harmonisation internationale sur ce sujet est très imparfaite.

La question n'est pas de remettre en cause l'existence d'effet qualité, comme l'avait répondu fort justement Jean-Luc Tavernier en réponse à certaines remises en cause très excessives (par exemple Herlin (2018)) : les biens plus qualitatifs contribuent sans doute possible à la baisse de

l'inflation, et à la croissance. Il est tout à fait logique que la croissance soit qualitative autant que quantitative. En revanche, la question est celle de l'ampleur des ajustements, une question aussi vieille que la mesure de l'inflation. C'est également une question au sujet de laquelle les progrès récents ont hélas été modérés.

En la matière, les recommandations internationales et européennes encadrent très fortement la production des indices de prix, notamment pour permettre la comparabilité internationale des indicateurs de croissance. Ceux-ci encouragent par exemple l'utilisation d'ajustements explicites de la qualité, plutôt que les méthodes implicites. Dans de nombreux cas, les méthodes implicites amènent à une estimation de la qualité biaisée à la hausse (donc à une inflation biaisée à la baisse), même si ce n'est pas toujours le cas.

En la matière, il nous paraît prématuré de se référer aux « biais cognitifs » pour expliquer la différence entre ressenti et mesure, alors même qu'il existe des sources de biais non corrigées aujourd'hui par la statistique publique.

Par rapport à des travaux précédents, et notamment l'article « Mesurer le pouvoir d'achat » Geerolf (2024b), on développe ici uniquement les questions entourant la mesure de l'effet qualité.

Dans un *Billet de blog* récent publié en juin 2025, l'Insee répondait à l'article « Mesurer le pouvoir d'achat » Geerolf (2024b) (en citant ce papier dans le corps du texte mais pas dans la bibliographie!), en admettant que des différences sur les services de communication avaient pu exister par le passé, mais qu'elles avaient aujourd'hui disparu, et qu'elles ne pouvaient donc expliquer la divergence récente entre mesure du pouvoir d'achat et ressenti (Hauseux et Houriez 2025). On montre ici que malheureusement, les biais sur l'effet qualité peuvent toujours exister sur d'autres postes, eu égard aux méthodes utilisées : l'habillement, l'ameublement, les automobiles, la mesure des loyers. En réalité, tous les postes étant potentiellement concernés par la méthode de remplacement en différent, tous les postes sont potentiellement affectés...

De même, Jean-Luc Tavernier illustre la différence entre mesure statistique dite « objective » et « ressenti » des ménages à partir de biais cognitifs, et prend en exemple les téléphones portables / terminaux mobiles. Cet exemple est très parlant, car la différence entre

L'effet qualité

Bien sûr l'effet qualité existe, contrairement à ce qu'avance par exemple Herlin (2018)

Les méthodes d'ajustement qualité

On présente ici succinctement les différentes méthodes d'ajustement qualité. Pour une vision exhaustive de la question, on se référera au manuel international de 2004, et au manuel de

2020. Pour un résumé moins technique on pourra lire Jany-Catrice (2019a). Une des difficultés est qu'il n'y a pas d'harmonisation sur les termes utilisés.

Voir Lequiller (1997) pour un traitement plus ancien dans le contexte français.

Voir Moulton et Moses (1997) dans le contexte américain.

L'ajustement qualité est indissociable de celle du renouvellement des produits...

Effet qualité et renouvellement des produits

L'effet qualité est en effet indissociable de la question du renouvellement des produits. Le turnover des produits est en effet incessant, et il est alors nécessaire de procéder à ce qu'on appelle un ajustement de qualité.

Remplacements infra-annuels vs. en début d'année

La plupart des remplacements ont lieu entre deux années. Ainsi, les estimations (relativement basses) des effets qualité dans l'indice des prix, de l'ordre de 0.2-0.3 point par an (Guédès 2004), s'appliquent uniquement aux remplacements infra-annuels dans les indices de prix.

Il y a un chainage : pour le mois de janvier, au moment du remplacement. En décembre : l'ancien panier est observé pour calculer l'inflation de décembre, et les prix du nouveau panier sont également relevés afin de préparer le calcul de l'inflation de janvier.

La plupart des remplacements ont lieu à ce moment là : le panier est renouvelé autant que possible. Implicitement on pratique à ce moment là le chainage...

Le cadre réglementaire et juridique

Les recommandations internationales

@

La production des indices des prix à la consommation est très réglementée. En particulier sur la question de la mesure des effets qualité

Manuel OIT, 2004 : ILO (2004)

Manuel FMI, 2020 : IMF (2020)

Le traitement de l'effet qualité et du

Tavernier : "Dans la production de l'indice des prix comme dans ses autres productions statistiques, l'Insee se conforme aux règles internationales, ce qui permet d'assurer la comparabilité

entre pays. Je n’ai pas vu que vous contestiez la conformité de la mise en oeuvre de ces pratiques par l’Insee, vos critiques portent donc sur les méthodes et pratiques de tous les instituts statistiques de par le monde.”

Les recommandations européennes

La création des IPCH a été l’occasion d’un travail d’harmonisation tout à fait considérable de la part des instituts statistiques. Il est d’ailleurs intéressant de noter que les instituts statistiques doivent depuis composer avec la coexistence de 2 indices a priori aussi légitimes l’un que l’autre pour mesurer l’inflation dans le pays.

Buchwald et Saglio (1994)

Peut-être paradoxalement, la croissance du PIB réelle est moins harmonisée que celle des HICP, utilisée pour la politique monétaire... Eurostat (2016)

La méthode par recouvrement est permise par le manuel méthodologique comme indiqué par l’Insee (voir par exemple Cnis (2025)), et son utilisation pour certains produits n’est pas spécifique à la France, mais son utilisation est explicitement encadrée, notamment par une recommandation citée notamment sur un Blog de l’Insee (Daubaire 2023). Là où la France se distingue d’autres instituts statistiques européens, c’est bien par son utilisation systématique de la méthode par *bridged overlap* (ou par *overlap*) dans le cas d’un remplacement dit en différent. Comme l’indique Aurélien Daubaire :

Concernant l’effet qualité, je nuance la question de la méthode par recouvrement qui n’est pas spécifique à la France. D’autres instituts statistiques européens utilisent des méthodes hédoniques, mais celles-ci posent également des questions sur les caractéristiques à utiliser. Nous pensons que ces effets sont relativement limités sur l’analyse globale, mais peuvent être significatifs sur certains produits spécifiques.

Il paraît difficile de comprendre comment ce qui a un effet systématique sur certains produits spécifiques peut avoir un effet “relativement limité” sur l’analyse globale (et par ailleurs, comment définir un effet relativement limité ?)

— Manuel sur les indices de prix / qualité : dont ne fait pas partie la France... CENEX QQuality Adjustment Handbook : Destatis (2009)

Par ailleurs, les indices doivent être comparables à tous les niveaux a priori, y compris dans les niveaux fins. On a appris lors du comité des utilisateurs qu’Eurostat avait interrogé l’Insee quant aux tendances sur les biens technologiques. Malheureusement, cet exemple montre que les réserves méthodologiques apportées par Eurostat lors des visites de conformité n’apparaissent pas nécessairement dans le rapport final. Ceci rend les rapports de visites de conformité peut être moins informatifs qu’on ne pourrait le croire de prime abord.

Principes généraux

Préférer les méthodes explicites aux méthodes implicites (même si plus coûteuses!)

Attention à la méthode par bridge overlap (recouvrement). Notons que la méthode par recouvrement n'est pas proscrite par les manuels européens, mais en revanche que son utilisation est fortement encadrée. Elle est par ailleurs explicitement déconseillée dans certains cas particuliers.

Quelques cas particuliers

Il existe autant de méthodes d'ajustement qualité idoine que de cas. Chaque produit appelle en effet des traitements particuliers, comme l'expliquent les manuels internationaux en la matière.

Les produits technologiques

Le cas le plus connu, et déjà mentionné précédemment est celui des biens technologiques, comme les services de communication et de télécommunication. (Geerolf 2024b)

On citait en particulier Aeberhardt et al. (2020), Aeberhardt et Bidault (2018); Abdirahman et al. (2022).

Dans Aeberhardt et al. (2020) il était indiqué par exemple que la France utilisait des méthodes hédoniques pour quelques biens durables... Cependant, nous avons appris lors du comité des utilisateurs que cela n'était plus le cas, notamment parce que la méthode hédonique était rejetée lorsqu'elle s'écartait de manière trop importante de la méthode par *bridge overlap*. Ceci, encore une fois, ne paraît pas conforme aux recommandations européennes sur les indices de prix, et notamment celle qui concerne l'utilisation de la méthode par bridge overlap : lorsque bridge overlap amène à des résultats trop différents d'évaluation explicite de la qualité, c'est la méthode par bridge overlap qui doit être a priori écartée, et non l'inverse...

Ce biais est certes devenu moins important récemment, comme indiqué par Hauseux et Houriez (2025). Cependant il est loin d'être le seul...

Historiquement, la méthode hédonique a pu d'ailleurs amplifier les baisses de prix. Ainsi, les nouveaux modèles étaient à la fois plus qualitatifs et moins chers relativement : c'est de cette manière qu'ils gagnaient des parts de marché... Cependant, dans un contexte de ralentissement des gains de qualité, c'est à l'inverse qu'on assiste.

Sans qu'il s'agisse d'une preuve définitive, il est notable que les indices de prix des matériels de télécommunications varient beaucoup selon les pays européens.

Les services de télécommunication

Ce problème a d'ailleurs été identifié comme un point d'amélioration nécessaire

Magnien (2003) : prendre le prix minimal pour un profil.

“La complexité et la fragilité du modèle avec frictions ainsi que son absence de robustesse vis-à-vis de la valeur retenue du coefficient de mobilité inclinent, ce qui a été fait, à **retenir le modèle sans frictions** dans la cadre de la production courante - mensuelle - de l'indice des prix à la consommation. Le champ de l'IPC est donc élargi, depuis janvier 2003 aux services de téléphonie mobile. Outre sa clarté, sa relative simplicité et sa neutralité par rapport à l'évolution de la rationalité des comportements, l'approche sans frictions permet d'intégrer malgré tout, mais d'une autre façon, une dose de mobilité : si, à l'intérieur des profils, les ajustements sont instantanés, au contraire les mouvements entre les profils sont exclus, avec cependant une procédure de chaînage, caractéristique de l'IPC français, permettant d'ajuster les pondération des profils. La segmentation plus ou moins poussée des consommateurs en profils permet donc de moduler la prise en compte de leur mobilité entre produits.”

Aeberhardt et al. (2020) :

“Une seconde difficulté pour utiliser cette méthode à usage constant tient à la modélisation simplifiée du comportement du consommateur : dans le cas de l'IPC français, on fait l'hypothèse que celui-ci connaît les différentes offres des opérateurs et ajuste en permanence son forfait de manière à minimiser sa dépense. Dans les faits, il existe un certain nombre de frictions (coûts de recherche mais aussi coûts liés aux engagements) qu'il est difficile de modéliser sans complexifier outre mesure l'estimation de l'indice des services de communication. En pratique, l'hypothèse retenue est que le consommateur n'ajuste son forfait qu'au sein des offres d'un même opérateur, en négligeant ainsi la mobilité entre opérateurs, ce qui revient à traiter chaque opérateur comme proposant un produit différent.

Là encore, cette approche semble contraire aux manuels méthodologiques.

L0 encore il y a une recommandation : utiliser des taux de migration réalistes

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/272892/7048317/HICP+recommandation+on+telecoms+-+June+2015>

“vaguely right rather than precisely wrong”

Logique de l'usage :

En même temps, il faut bien avouer que les nouveaux abonnements remplacent des collections de CDs, DVDs, de manière a priori moins coûteuse. Ceci n'est pas pris en compte, mais c'est le cas dans aucun pays...

L’habillement

A ma connaissance, la France n’a jamais utilisé les méthodes hédoniques pour les vêtements... Ceci est étonnant, car ce problème est identifié depuis très longtemps : c’est à la fois cité dans les manuels FMI (2004, 2020) ainsi que dans les manuels Eurostat (2018, 2024).

La production des indices de prix est fortement encadrée au niveau international...

Les voitures

Poids des voiture est important dans l’indice des prix...

Exemple historiquement important :

— Voir La discussion au groupe d’Ottawa

Les biens ménagers, l’ameublement

Lave-linge, ameublement. Ceci est évoqué dans le rapport Giraud et Quévat (2017)...

Lave vaisselle dans Lequiller : au-delà du calcul sur les micro-ordina- teurs], cette voie continue d’être explorée et une méthode économétrique d’estimation des effets qualité sera bientôt opérationnelle pour certains autres biens durables (lave-vaisselle notamment).

Dans le rapport Giraud et Quévat (2017) il est pas mal question des lave-vaisselle...

Les loyers

Geerolf (2022)

Moulton (2001) : downward bias in CPI

Effet qualité estimé par résidu. Par ailleurs, il est intéressant que les Comptes du logement sont systématiquement révisés, pour prendre en compte les résultats de l’enquête Loyers et Charges...

Renouvellement des logements : contraintes environnementales.

La santé

La sous-estimation de l'inflation dans le secteur de la santé en France trouve d'abord son origine dans une spécificité du champ de l'indice des prix à la consommation français (IPC). Contrairement aux recommandations internationales sur les indices de prix, qui privilégient une mesure fondée sur les dépenses directement supportées par les ménages (comme dans l'IPCH), l'indice IPC français inclut les dépenses de santé remboursées par la Sécurité sociale (voir Geerolf (2024a)). Ce choix élargit considérablement le poids d'un secteur caractérisé par des prix administrés et négociés, plutôt que déterminés par des mécanismes concurrentiels. En conséquence, l'indice agrégé incorpore des dynamiques de prix qui obéissent à des logiques institutionnelles spécifiques, distinctes de celles des biens et services ordinaires, ce qui fragilise encore davantage que pour les autres postes l'interprétation de l'inflation comme mesure du coût de la vie pour les ménages.

Dans ce cadre, la régulation des prix des médicaments induit des comportements stratégiques de la part des industriels. L'impossibilité d'augmenter les prix des produits existants les incite à concentrer les hausses tarifaires sur de nouvelles générations de médicaments, introduites comme qualitativement supérieures. Si ces innovations s'accompagnent effectivement d'améliorations thérapeutiques, celles-ci sont souvent d'ampleur limitée au regard des augmentations de prix observées. Les résultats de Jacobzone et al. (1997) confirment empiriquement ce mécanisme : leur estimation hédonique montre que, si une part importante de la variance des prix peut être expliquée par les caractéristiques physico-chimiques et pharmacologiques des produits, les indices de prix ajustés de la qualité croissent néanmoins plus rapidement que les indices statistiques officiels, d'environ 20 %. Autrement dit, même après correction pour la qualité, la dynamique des prix reste élevée, ce qui suggère que les écarts observés ne se réduisent pas à des améliorations objectives, mais intègrent aussi des effets de structure de marché et de stratégies de renouvellement des produits.

C'est précisément dans ce contexte que les méthodes d'ajustement de la qualité, telles que le bridge overlap, introduisent un biais systématique dans la mesure de l'inflation. En attribuant mécaniquement les différences de prix observées lors du remplacement d'un produit par un autre à des variations de qualité, ces méthodes tendent à neutraliser la composante inflationniste des hausses de prix. Ainsi, une partie de l'inflation est requalifiée en amélioration qualitative et disparaît des indices. Ce biais ne relève pas d'une simple imperfection statistique, mais de l'interaction entre conventions de mesure et propriétés institutionnelles du secteur considéré. Il en résulte une forme d'« inflation cachée », ou d'« inflation masquée » (Lequiller 1997) d'autant plus significative dans le cas français que l'inclusion des dépenses de santé remboursées donne un poids élevé à un domaine où les conditions de validité des méthodes d'ajustement de la qualité sont structurellement mises en défaut. Pour citer à nouveau Insee (1998) « Dans le cas d'un médicament vraiment nouveau, qui ne peut être comparé à aucun autre médicament de l'année précédente, l'indice de prix ne peut pas prendre en compte le prix au moment de son apparition. Il ne peut prendre que l'évolution du prix dans la période qui suit son apparition. En l'absence d'études plus approfondies, l'indice actuel a d'autres limites.

En effet, l'indice ne mesure que les variations de prix d'un échantillon constant de médicaments ou plutôt de présentations au cours d'une année. Si on imagine que les variations de prix des médicaments (ou des présentations) interviennent en partie au moment de l'apparition d'une nouvelle version d'un produit existant, alors l'indice ne les prend pas vraiment en compte. En d'autres termes, il considère implicitement que la totalité de la différence de prix entre une nouvelle présentation et une ancienne présentation est entièrement attribuable à la différence de qualité entre les deux présentations. »

Ce problème d'estimation de l'effet qualité en santé ne se limite toutefois pas à l'IPC français et se retrouve également, par voie de conséquence, dans l'IPCH, pourtant conforme aux recommandations internationales en matière de champ. En effet, dans le cas des biens de santé - notamment les appareils et matériels thérapeutiques (optique, prothèses auditives, etc.) - l'ajustement de la qualité est réalisé, en pratique, à partir des données de prix bruts collectées pour l'IPC. Or l'IPCH repose, lui, sur des prix nets, c'est-à-dire après remboursement. Il en résulte une dissociation entre la base empirique de l'estimation de l'effet qualité (prix bruts) et l'agrégat auquel cet ajustement est appliqué (prix nets), ce qui introduit une difficulté conceptuelle discutée notamment dans Barret et al. (2003). Deux choix méthodologiques sont en effet possibles : soit le produit est défini par ses caractéristiques physiques, identiques en prix brut et en prix net, soit il est défini comme une fraction du prix brut. L'approche retenue dans l'IPCH consiste à considérer que le bien est physiquement le même en brut et en net, et que les ajustements de qualité estimés sur les prix bruts peuvent être transposés tels quels aux prix nets. Mais cette convention revient à supposer que la structure de financement n'affecte pas la mesure de son évolution qualitative. Cette hypothèse est discutable pour les raisons expliquées précédemment.

Les données de caisse dans l'alimentation

Leclair et al. (2019)

Comme l'indique très justement Jany-Catrice (2019b) le problème dans l'utilisation de plus en plus fréquente des données de caisse, c'est que les descripteurs des produits sont aussi les prescripteurs. En faisant apparaître un nouveau produit de manière concomitante à une hausse de prix, ne voit-on pas un phénomène d'inflation masquée, comme dans le cas des médicaments remboursés ?

AVantages des données de caisse : pas besoin d'imputation dans le cas des nouveaux produits, puisque toutes les variétés sont observées...

Les micro-données ne sont pas disponibles pour les chercheurs. Dans ce contexte, il serait très utile d'avoir une mise à jour de l'estimation faite en 2019 sur l'effet des données de caisse dans un contexte inflationniste. Ceci est d'autant plus vrai qu'une partie seulement des biens de l'alimentation sont passés aux données de caisse...

La question de la substitution entre les

Par ailleurs, il a été décidé de comparer non pas au dernier mois, mais au moins précédent, justement pour ne pas être sujet au biais précédemment cité. Mais pourquoi 2 mois ? Est-ce que c'est le cas dans d'autres cas ?

Révisions successives...

D'autres exemples : masques, romans, etc.

Quels ordres de grandeur ?

Donner les poids des différents postes, et des estimations "guesstimate" des effets.

Boskin, missing growth...

Historiquement, part de la littérature économique s'est également attachée à démontrer les biais de surestimation de l'inflation, et de sous-estimation de la qualité.

Le rapport Boskin (1996) avait d'ailleurs un but politique assumé, celui de réduire la mesure de l'inflation afin de limiter la hausse des prestations sociales. Greg Mankiw (1996), économiste pourtant réputé plutôt proche du parti républicain ne disait pas autre chose : « Le débat sur l'IPC n'était, en réalité, qu'un débat politique portant sur la manière et de combien réduire le pouvoir d'achat des prestations sociales ».

On notera d'ailleurs qu'un certain nombre de recommandations du rapport Boskin étaient déjà mises en oeuvre en France, et que l'indice français Il a d'ailleurs été accueilli plutôt froidement par les experts de l'Insee, comme en témoigne l'article écrit par le chef de division de l'indice des prix à l'époque. (Lequiller 1997)

Des débats stériles ?

La question de la mesure objective des effets qualité peut donner

Il existe en effet de nombreux services gratuits qui ne sont pas pris en compte dans l'indice des prix. Toutefois, cet argument peut difficilement être mobilisé par l'institut statistique pour défendre ses choix. Si biais il y a, alors il faut tenter de les prendre en compte en tant que tel, et non en les compensant par d'autres. (la méthode par recouvrement)

L'importance de la comparabilité

Dans ce contexte, ce qu'on peut demander c'est une erreur minimale.

Biens technologiques

Triplet (2004)

Croissance schumpétérienne

Aghion et al. (2019)

Acroissement de la quantité de biens.

La réglementation, la transition écologique

Ceci risque de renforcer la divergence à l'avenir... De plus en plus d'arbitraire, qui pousserait au contraire pour un renforcement de l'harmonisation statistique, en parallèle des efforts de décarbonation à l'échelle du continent.

L'exemple des voitures

Méthode par recouvrement considère que l'intégralité de la différence de prix correspond à une différence de qualité.

Mais certaines améliorations techniques sont contraintes : elles sont de a qualité, mais combien ? Par exemple les normes sécurité sur les voitures, ou les normes anti-pollution.

Au moment du pot catalytique. Cf manuel 1998 &

Des exemples anciens

Par exemple, les pots catalytiques. Comptés alors à la moitié de la valeur.

Problème que nous avons évoqué dans le rapport thématique Inflation du rapport Pisani Ferry (Dees et al. 2023). Cependant, contrairement à ce qui était indiqué dans le rapport principal, il n'est pas clair que cette prise en compte soit commandée par les réglementations internationales et européennes. Et de fait, tous les pays ne font pas de la sorte : il n'y a pas d'harmonisation européenne au sujet de la prise en compte de la transition écologique dans les indices de prix...

Debauche et al. (2024) Blanchet et Pesme (2024)

Transition écologique et réglementation

Une transparence et une communication perfectibles

Cette culture du secret se comprend en tant qu'héritage de la politique de l'indice. (Touchelay 2014) Néanmoins, aujourd'hui elle paraît davantage anachronique, et en décalage avec ce qu'on observe ailleurs dans le monde...

Quelle valeur des résultats sans les méthodes ? On ne peut interpréter les résultats en termes d'inflation que si on connaît les méthodes... En effet, il est difficile d'interpréter les statistiques de prix, et encore davantage de le comparer entre pays, si les métadonnées ne sont pas disponibles pour les utilisateurs.

Manuel méthodologique n'a pas été remis à jour depuis 1998, c'est une demande très ancienne des utilisateurs. Aujourd'hui les informations sont parcellaires et dispersées dans des notes de conjoncture, des publications de la collection Economie et Statistiques (qui officiellement n'engagent pas l'Insee...)

Méthode hédonique ou non ?

Les informations à ce sujet sont contradictoires. Dans le compte-rendu du CNIS en 2019, l'Insee disait vouloir utiliser les méthodes hédoniques. Lors du comité des utilisateurs de l'indice des prix, il nous a été indiqué que les méthodes hédoniques étaient utilisées il y a quelques années pour quelques années pour quelques variétés : téléviseurs, ordinateurs, lave-linge, lave-vaisselle, romans. Cependant, il a aussi été indiqué que dès que la méthode s'écartait de la méthode d'imputation par recouvrement, la méthode implicite était privilégiée" (voir Insee (2025)). Encore une fois, ceci est difficilement explicable à la lecture des manuels internationaux sur les indices de prix, qui recommandent de privilégier les méthodes explicites, plutôt que les méthodes par recouvrement...

Comparaisons internationales

Bureau of Labor Statistics, US : transparence

Statistics Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/62-553-x/62-553-x2023001-eng.pdf?st=QdjU9G0W>

Effets minimisés par Guédès (2004).

Effets des différences minimisés par @ mais l'effet mesurer était sur l'insuffisante prise en compte de la croissance apportée par les produits technologiques. La différence était donc double : d'une part sur le champ de l'étude, et d'autre part sur la neutralisation des biens importés, pour lesquels les effets qualité sont plus importants.

Par exemple, le BLS se caractérise par une transparence supérieure.

De même, les métadonnées sont davantage renseignées pour d'autres pays que pour la France.

Au sujet de l'utilisation des méthodes hédoniques

Quelques pistes possibles

On pourrait imaginer la part des remplacements en différent par catégorie.

Les utilisateurs de l'indice des prix ont exprimé cette volonté de transparence lors du dernier comité de mars 2025. (Insee 2025)

De même, on pourrait documenter la prise en compte des effets qualité pour les "tarifs". Par exemple, le tarif du pass Navigo est Ile de France est passé de... Dans le même temps, le nombre de lignes va augmenter avec l'arrivée du Grand Paris et les nouvelles lignes mises en service. Comment le partage volume / prix sera-t-il fait ? Ces informations seraient utiles pour interpréter les résultats...

On pourrait imaginer aussi une transparence limitée aux chercheurs ou aux "utilisateurs avertis", dans l'esprit du rapport Lenoir-Prot en 1979. Celui-ci préconisait en effet de mettre à disposition d'autres centres de recherche

Conclusion

Perception et ressenti : Cnis (2006) ; Accardo et al. (2007) ; Moati et Rochefort (2008) ; Quinet (2008) Généalement : qualité technique non en cause.

La France se distingue par l'utilisation quasi-exclusive de la méthode par recouvrement « en différent ». Les biais induits par cette méthode sont connus. On pourrait songer à diversifier les méthodes

« Biais cognitifs » ou problèmes de mesure de l'inflation ?

Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas également des facteurs de surestimation, mais ceux-ci ne sont pris en compte nulle part, en partie pour de bonnes raisons.

Bibliographie

- Abdirahman, Mo, Diane Coyle, Richard Heys, et Will Stewart. 2022. « Quel déflateur pour les services de télécommunications ? Une question de pondération / Telecoms Deflators : A Story of Volume and Revenue Weights ». *Économie et Statistique* 530-31 : 45-63. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2022.530.2063>.
- Accardo, Jérôme, Pascal Chevalier, Gérard Forgeot, et al. 2007. « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages — L'économie française - Comptes et dossiers | Insee ». In *Économie française : Comptes et dossiers*. Insee Références. <https://tinyurl.com/ysaave69>.
- Aeberhardt, Lorraine, et Claire Bidault. 2018. *Système français de comptabilité nationale – Le partage volume prix – Base 2014*. No. 1. <https://tinyurl.com/5ax4bbbs>.
- Aeberhardt, Lorraine, Florian Hatier, Marie Leclair, Benoît Pentinat, et Jean-Denis Zafar. 2020. « L'économie numérique fausse-t-elle le partage volume-prix du PIB ? L'expérience française / Does the Digital Economy Distort the Volume-Price Split of GDP ? The French Experience ». *Économie et Statistique* 517-518-519 : 147-65. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2020.517t.2027>.
- Aghion, Philippe, Antonin Bergeaud, Timo Boppart, Peter J. Klenow, et Huiyu Li. 2019. « Missing Growth from Creative Destruction ». *American Economic Review* 109 (8) : 2795-822. <https://doi.org/10.1257/aer.20171745>.
- Barret, Christophe, Jacky Bonotaux, et François Magnien. 2003. « La mesure des prix dans les domaines de la santé et de l'action sociale : quelques problèmes méthodologiques ». *Économie et Statistique* 361 (1) : 3-25. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2003_num_361_1_7349.
- Blanchet, Didier, et Craig Pesme. 2024. « Coûts et co-bénéfices des politiques de transition climatique : comment seront-ils retracés par les indicateurs de niveau de vie et de bien-être ? » *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n 543 : 3-20. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2024.543.2116>.
- Boskin, Michael. 1996. *Toward a more accurate measure of the cost of living : final report to the Senate Finance Committee*. Advisory Commission to Study the Consumer Price Index. <https://www.ssa.gov/history/reports/boskinrpt.html>.
- Buchwald, Wolfgang, et Alain Saglio. 1994. « Des indices de prix à la consommation plus comparables entre la France et la RFA ». *Économie et Statistique*, publication en ligne anticipée. <https://doi.org/10.3406/estat.1994.5885>.

- Cnis. 2006. *De la perception à la mesure du pouvoir d'achat*. Chroniques du Conseil National de l'Information Statistique. <https://tinyurl.com/5b8cr9r7>.
- Cnis. 2025. *Compte rendu de la Commission Démographie et questions sociales. Réunion du 11 juin 2025*. <https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2025/05/compte-rendu-commission-demographie-et-questions-sociales-juin-2025.pdf>.
- Daubaire, Aurélien. 2023. « Comment l'Insee mesure-t-il le juste prix ? » In *Blog de l'Insee*. <https://blog.insee.fr/comment-l-insee-mesure-t-il-le-juste-prix/>.
- Debauche, Etienne, Craig Pesme, et Didier Blanchet. 2024. « Fin des voitures thermiques : une perte de pouvoir d'achat pour les ménages ? » In *Blog de l'Insee*. <https://blog.insee.fr/fin-des-voitures-thermiques-perde-pouvoir-d-achat/>.
- Dees, Stéphane, Elie Bellevrat, Annabelle de Gaye, et al. 2023. *Les incidences économiques de l'action pour le climat. Inflation*. France Stratégie. <https://hal.science/hal-05498714>.
- Destatis. 2009. *Handbook on the application of quality adjustment methods in the harmonised Index of consumer prices : developed within the European projekt "Cenex HICP Quality Adjustment"*. Statistik und Wissenschaft. Wiesbaden : Statistisches Bundesamt. https://www.statistischebibliothek.de/mir/servlets/MCRFileNodeServlet/DEMonografie_derivate_00000202/1030813099004.pdf.
- Eurostat. 2016. *Handbook on price and volume measures in national accounts*. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/7152852/KS-GQ-14-005-EN-N.pdf>.
- Geerolf, François. 2022. « Au sujet du Blog de l'Insee « Mais si, l'Insee prend bien en compte le logement dans l'inflation ! » ». *hal-05506014*, février. <https://hal.science/hal-05506014>.
- Geerolf, François. 2024a. « Inflation en France : IPC ou IPCH ? » *hal-05502577*, juillet. <https://hal.science/hal-05502577>.
- Geerolf, François. 2024b. « Mesurer « le » pouvoir d'achat ». *hal-05505752*, juillet. <https://hal.science/hal-05505752>.
- Giraud, Charles-Julien, et Benjamin Quévat. 2017. « Dossier : Pourquoi la croissance de l'Italie a-t-elle décroché depuis 2000 comparée à la France ? » In *Note de conjoncture de l'Insee, Juin 2017*. <https://tinyurl.com/mrym4d4w>.
- Guédès, Dominique. 2004. *Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation*. N°F0404. <https://tinyurl.com/3hkc7mrr>.
- Hauseux, Yaëlle, et Guillaume Houriez. 2025. « Comment mesurer l'évolution du pouvoir

d'achat de l'ensemble des ménages ? » In *Blog de l'Insee*. <https://blog.insee.fr/mesurer-l-evolution-du-pouvoir-d-achat-des-menages/>.

Herlin, Philippe. 2018. *Pouvoir d'achat : le grand mensonge*. Eyrolles.

ILO, OECD, IMF. 2004. *Consumer Price Index Manual : theory and practice*. International Labour Office. | International Monetary Fund. | Organisation for Economic Co-operation ; Development. | Statistical Office of the European Communities (Eurostat). | United Nations. | The World Bank. <https://www.elibrary.imf.org/downloadpdf/display/book/9789221136996/9789221136996.pdf>.

IMF, OECD, ILO. 2020. *Consumer Price Index Manual : concepts and methods*. International Monetary Fund. | International Labour Office. | Organisation for Economic Co-operation ; Development. | Statistical Office of the European Communities (Eurostat). | United Nations. | The World Bank. <https://www.imf.org/-/media/files/data/cpi/cpi-manual-concepts-and-methods.pdf>.

Insee. 1998. *Pour comprendre l'indice des prix. Edition 1998*. Nos. 81-92. <https://tinyurl.com/534znxsr>.

Insee. 2025. *Compte rendu de réunion du Comité des utilisateurs de l'Indice des Prix à la Consommation du 4 mars 2025*. <https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2025/05/dqs-juin-2025-cr-comite-des-utilisateurs.pdf>.

Jacobzone, Stéphane, Edouard Martin, Vincent Perrin, et Julien Werle. 1997. *Une approche hedonique de la formation des prix des médicaments remboursables*. <https://doi.org/10.3406/ecop.1997.5865>.

Jany-Catrice, Florence. 2019a. « IV. L'effet qualité ». In *L'indice des prix à la consommation*. Repères. La Découverte. <https://shs.cairn.info/l-indice-des-prix-a-la-consommation--9782707199317-page-75>.

Jany-Catrice, Florence. 2019b. « L'indice des prix à la consommation en France : acteurs et conflits autour de sa mesure ». *Revue Française de Socio-Économie* (Paris) n° 22 (1) : 19-43. <https://doi.org/10.3917/rfse.022.0019>.

Leclair, Marie, Isabelle Léonard, Guillaume Rateau, Patrick Sillard, Gaëtan Varlet, et Pierre Vernédal. 2019. « Les données de caisse : avancées méthodologiques et nouveaux enjeux pour le calcul d'un indice des prix à la consommation ». *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n° 509 : 13-29. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2019.509.1981>.

Lequiller, François. 1997. « L'indice des prix à la consommation surestime-t-il l'inflation ? » *Économie et Statistique* 303 : 3-32. <https://doi.org/10.3406/estat.1997.2542>.

- Magnien, François. 2003. « Mesurer l'évolution des prix des services de téléphonie mobile : une entreprise difficile ». *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n 362. <https://doi.org/10.3406/estat.2003.7340>.
- Mankiw, Greg. 1996. « Mismeasurement in the Consumer Price Index : An Evaluation : Discussion ». *NBER Macroeconomics Annual* 11 : 152-54. <https://doi.org/10.2307/3585194>.
- Moati, Philippe, et Robert Rochefort. 2008. *Mesurer le pouvoir d'achat*. No. 73. Conseil d'Analyse Économique. <https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/073.pdf>.
- Moulton, Brent R., et Karin E. Moses. 1997. « Addressing the Quality Change Issue in the Consumer Price Index ». *Brookings Papers on Economic Activity* 28 (1) : 305-66. <https://ideas.repec.org/a/bin/bpeajo/v28y1997i1997-1p305-366.html>.
- Quinet, Alain. 2008. *Rapport de la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » : rapport remis à madame Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/084000066.pdf>.
- Tavernier, Jean-Luc. 2024. « Peut-on mesurer le ressenti des phénomènes économiques et sociaux ? » In *Blog de l'Insee*. <https://blog.insee.fr/peut-on-mesurer-le-ressenti-eco-et-socio/>.
- Touchelay, Béatrice. 2014. « Les ordres de la mesure des prix : Luttres politiques, bureaucratiques et sociales autour de l'indice des prix à la consommation (1911-2012) ». *Politix* 105 (1) : 117-38. <https://doi.org/10.3917/pox.105.0117>.
- Triplett, Jack. 2004. « Handbook on Hedonic Indexes and Quality Adjustments in Price Indexes : Special Application to Information Technology Products ». *OECD Science, Technology and Industry Working Papers* 2004 (9). <https://doi.org/10.1787/643587187107>.

Annexe : Autres données

FIGURE 1 – Méthodes d'ajustement qualité utilisées par le *Bureau of Labor Statistics*, institut statistique américain. Source : <https://www.bls.gov/cpi/quality-adjustment/>

ELI	Entry Level Item (ELI) Title	Quality Adjustment Method	ELI	Entry Level Item (ELI) Title	Quality Adjustment Method	ELI	Entry Level Item (ELI) Title	Quality Adjustment Method
HA011	Rent of primary residence	Age bias, structural change, Facility adjustments for parking and A/C units, Analyst adjustments (For more information, see A review of recent improvements to the CPI's housing age-bias adjustment , Updating the Housing Age-Bias Regression Model in the CPI , Updating the rent sample for the CPI housing survey , and the factsheet)	AB011	Boys' outerwear	Hedonic adjustments	AA021	Men's underwear, hosiery, nightwear, and swimwear	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Men's underwear)
			AB014	Boys' suits, sport coats, and pants	Hedonic adjustments	HK014	Microwave ovens	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Microwaves)
			AC032	Women's skirts, pants, and shorts	Hedonic adjustments	HK013	Ranges and cooktops	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Ranges and cooktops)
			AC033	Women's suits and suit coordinates	Hedonic adjustments	HK011	Refrigerators and freezers	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Refrigerators)
HC011	Owners' equivalent rent of primary residence	Age bias, structural change, Removal of the cost of landlord-provided utilities (cost of utilities) for the calculation of pure rents, Facility adjustments for parking and A/C units, Analyst adjustments (For more information, see A review of recent improvements to the CPI's housing age-bias adjustment , Updating the Housing Age-Bias Regression Model in the CPI , Updating the rent sample for the CPI housing survey , and the factsheet)	AD011	Girls' outerwear	Hedonic adjustments	AG011	Watches	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Watches)
			AD012	Girls' dresses	Hedonic adjustments	AC041	Women's undergarments, nightwear, shapewear, and swimwear	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Women's bras)
			AD014	Girls' skirts, pants, and shorts	Hedonic adjustments	AC011	Women's outerwear	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Women's Outerwear)
			AE021	Boys' footwear	Hedonic adjustments	HK012	Washers and dryers	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Clothes washers) (QA model factsheet: Clothes dryers)
			AE022	Girls' footwear	Hedonic adjustments	AD013	Girls' tops	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Girls' tops)
EE011	Personal computers and peripheral equipment	Cost based adjustments (Measuring Price Change in the CPI: Computers, peripherals, and smart home assistant devices)	ED041	Land-line telephone services	Hedonic adjustments	AE031	Women's footwear	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Women's footwear and QA model factsheet: Athletic footwear)
TA011	New car and truck purchase	Cost based adjustments (Quality Adjustment in the CPI: New, Used, and Leased Motor Vehicles)	EE041	Phones, accessories, and smartwatches	Hedonic adjustments	AC031	Women's tops	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Women's tops)
TA021	Used cars and trucks	Cost based adjustments (Quality Adjustment in the CPI: New, Used, and Leased Motor Vehicles)	RA011	Televisions	Hedonic adjustments	AC021	Women's dresses	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Women's Dresses)
TA031	Vehicle leasing	Cost based adjustments (Quality Adjustment in the CPI: New, Used, and Leased Motor Vehicles)	RA021	Cable and satellite television service	Hedonic adjustments	ED031	Wireless phone service	Hedonic imputation (Measuring Price Change in the CPI: Wireless telephone service)
AA012	Men's sport coats and tailored jackets	Hedonic adjustments	RA031	Other video equipment	Hedonic adjustments			
AA013	Men's outerwear	Hedonic adjustments	RD012	Photographic equipment	Hedonic adjustments			
AA033	Men's shirts, sweaters, and vests	Hedonic adjustments	AB012	Boys' shirts and sweaters	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Boys' shirts and sweaters)			
AA041	Men's pants and shorts	Hedonic adjustments	AE011	Men's footwear	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Men's footwear and QA model factsheet: Athletic footwear)			
			AA011	Men's suits	Hedonic adjustments (QA model factsheet: Men's suits)			